

L'ORÉAL

L'Oréal annonce sa nouvelle ambition « carbon balanced » à horizon 2020

Clichy, le 3 septembre 2015 – Pour s'engager encore plus fortement dans la lutte contre le changement climatique, **L'Oréal** annonce son ambition d'être une entreprise « carbon balanced » à horizon 2020. Le Groupe a pour objectif de générer des gains carbone au sein de ses projets de sourcing durable en quantité équivalente aux émissions de gaz à effet de serre liées à son activité.

Cette annonce a été faite en présence de **Nicolas Hulot**, Envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète et Président de la Fondation Nicolas Hulot et de **Christian de Perthuis** Professeur à l'Université Paris Dauphine, Fondateur de la Chaire Economie du Climat.

Jean-Paul Agon, Président-Directeur Général de L'Oréal, a déclaré, « à trois mois de la COP 21, cette ambition renouvelée montre l'engagement de L'Oréal à prendre sa part de responsabilité en matière de lutte contre le changement climatique. Cette initiative illustre la capacité du Groupe à mobiliser sa puissance d'innovation au service d'un enjeu environnemental majeur aux côtés de ses fournisseurs et des communautés. Les entreprises doivent jouer ce rôle moteur dans la recherche de solutions aux défis de notre temps. »

Nicolas Hulot, Envoyé spécial du Président de la République pour la Protection de la Planète et Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, a déclaré, « les entreprises ont une responsabilité et une opportunité historique de lutter contre le réchauffement climatique. Si la COP 21 permet de sceller une volonté coordonnée des Etats et du monde économique d'entrer dans une économie bas-carbone, alors un nouveau chapitre de l'histoire de l'humanité pourra s'ouvrir. »

Christian de Perthuis, Professeur à l'Université Paris Dauphine, Fondateur de la Chaire Economie du Climat, qui préside le Comité d'experts carbone mis en place par L'Oréal a enfin déclaré : « Les démarches volontaires explorant des modèles d'affaires bas carbone comme celles de l'Oréal constituent un précieux capital d'expérimentation et d'innovation. Pour qu'elles se généralisent, il faudrait que la COP-21 aboutisse à un accord international qui envoie les bonnes incitations économiques ».

Depuis 2005, L'Oréal est parvenu à réduire de 50% en valeur absolue les émissions de CO₂ de sa production alors que cette dernière augmentait de 22% sur la même période. A horizon 2020, L'Oréal entend poursuivre son programme de réduction d'émissions CO₂ avec un objectif de réduction de 60% et fait le choix de le compléter par un dispositif innovant de gains carbone avec ses fournisseurs de matières premières.

- Vers un modèle de sourcing bas carbone

D'ores et déjà, plusieurs projets ont été initiés pour transformer les programmes de sourcing du Groupe vers des modèles bas carbone : amélioration de l'efficacité énergétique sur les chaînes d'approvisionnement, promotion de pratiques agricoles productives et bas carbone, projets de gestion forestière.

Dans les villages du Burkina Faso où près de 22 000 femmes collectent les noix destinées à la fabrication du beurre de karité, L'Oréal proposera par exemple la mise en place de foyers dits « améliorés » (plus économes en énergie) permettant de réduire l'impact carbone de leur activité : en réduisant leur consommation locale de bois, ces productrices pourront également réaliser des économies, et ce dispositif contribuera à la lutte contre la déforestation. Cette initiative sera menée en partenariat avec le groupe Olvéa fournisseur de L'Oréal depuis de nombreuses années pour le sourcing solidaire de cette matière première.

En Indonésie, dans la province de Jambi, où L'Oréal source le patchouli qui rentre dans la composition de parfums, un partenariat a été développé avec Firmenich pour créer un modèle inédit et

certifié durable de co-culture alliant le patchouli à la production de cannelle. L'objectif est d'optimiser l'occupation des terres agricoles, en apportant un revenu additionnel régulier aux producteurs, et éviter ainsi l'extension des terres arables limitant par voie de conséquence l'avancée de la déforestation.

- **Une méthodologie nouvelle de comptabilité carbone et un comité d'experts internationaux**

Pour évaluer cette nouvelle démarche qui sera progressivement étendue à l'ensemble des programmes de sourcing durable du groupe, L'Oréal s'est inspiré des méthodologies développées par les standards internationaux de la compensation carbone. Afin de s'assurer de leur pertinence et pour guider les équipes dans le développement de ce projet, L'Oréal a constitué un comité d'experts internationaux spécialistes du carbone présidé par **Christian de Perthuis**, Professeur à l'Université Paris Dauphine, Fondateur de la Chaire Economie du Climat. Ce comité se réunira une fois par an afin de superviser la méthodologie scientifique ad hoc mise en place et évaluera les résultats qui seront publiés chaque année.

A propos de L'Oréal

Depuis plus de 105 ans, L'Oréal est dédié au métier de la beauté. Avec un portefeuille international de 32 marques diverses et complémentaires, le Groupe a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 22,5 milliards d'euros et compte 78 600 collaborateurs dans le monde. Leader mondial de la beauté, L'Oréal est présent dans tous les circuits de distribution : le marché de la grande consommation, les grands magasins, les pharmacies et drugstores, les salons de coiffure, le travel retail et les boutiques de marque.

L'Oréal s'appuie sur l'excellence de sa Recherche et Innovation et ses 3 700 chercheurs pour répondre à toutes les aspirations de beauté dans le monde et l'ambition du Groupe de séduire un milliard de nouveaux consommateurs dans les années à venir. A travers son programme « Sharing Beauty With All » L'Oréal a pris des engagements ambitieux en matière de développement durable tout au long de sa chaîne de valeur, à horizon 2020. www.loreal.com

A propos de Sharing Beauty With All

Le programme de développement durable de L'Oréal « Sharing Beauty With All », annoncé par Jean-Paul Agon en octobre 2013, définit quatre domaines d'engagements :

- *l'innovation, pour que 100 % des produits L'Oréal démontrent en 2020 un bénéfice environnemental ou social;*
- *la production, pour réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre en absolu, la consommation d'eau, et la génération de déchets par produit fini;*
- *la consommation durable, pour mieux sensibiliser les consommateurs et l'opinion sur les impacts environnementaux et sociétaux de leur consommation;*
- *le partage de la croissance au bénéfice des collaborateurs, des fournisseurs et des communautés en difficulté.*

Pour plus d'informations, vous trouverez le rapport d'avancement 2014 Sharing Beauty With All à l'adresse suivante : <http://www.sharingbeautywithall.com/fr>

Contact Media

Anne-Laure Richard annelaure.richard@loreal.com tél. : 01 47 56 80 68